



PARÉO EMPRUNTEURS V6

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



ASSURANCE DE PRÊTS 100 % CONFORME AUX CRITÈRES DU CCSF : DES GARANTIES EN ADÉQUATION AVEC LES EXIGENCES DES BANQUES

Pour les CSP + (cadres, professions libérales et médicales...), couples mixtes (cadres/employés)
et jusqu'à 10 000 000 d'euros de capitaux assurés !

Caractéristiques

Prestations	• Décès, PTIA et IPT : remboursement du capital restant dû assuré • ITT : Prise en charge forfaitaire de la totalité des échéances garanties du prêt, sans tenir compte de la perte de revenus 3 franchises au choix : 30*, 90 et 180 jours (*franchise non accessible pour les fonctionnaires et dans les DROM) • IPP : Prise en charge de 50 % des échéances garanties en ITT
Options	• Option Privilège : couverture des pathologies dorso-lombaires sans condition d'hospitalisation et des pathologies psychiques/psychiatriques à partir de 10 jours d'hospitalisation • Option Privilège Plus : couverture des pathologies dorso-lombaires et des pathologies psychiques/psychiatriques sans condition d'hospitalisation + Garantie Dépendance totale incluse dans ces 2 options : elle prendra le relais de la PTIA lors du départ à la retraite (après 50 ans) et jusqu'à la fin du prêt • Option Protection chômage (hors DROM) : à l'adhésion, l'assuré choisit librement un montant forfaitaire qui sera pris en charge en cas de chômage. Une souplesse qui permet à chacun d'ajuster le coût de sa garantie chômage • Option Invalidité profession médicale (hors DROM) : Remboursement du capital restant dû assuré en cas d'invalidité professionnelle à 100 % pour les médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, vétérinaires ou pharmaciens

Avantages

Produit	• 100 % des critères CCSF respectés : les banques ne peuvent pas refuser un contrat Paréo Emprunteurs • Remboursement du capital restant dû en cas d'IPT • Sports à risques : 4 pratiques sportives rachetables en ligne sans étude. Tous les autres sports sont couverts sans déclaration (boxe, ski, plongée, équitation...). Les baptêmes et initiations sont couverts sans déclaration • Application du droit à l'oubli et de la convention AERAS • Irrévocabilité des garanties et maintien du tarif sur toute la durée du contrat même en cas de changement de profession • Maintien des garanties en cas de déplacement dans le monde entier • Adhésion possible des personnes sans activité en IPT/ITT
Tarif	• Positionnement tarifaire hyper compétitif pour les CSP + (professions libérales, médicales, cadres) et pour les employés, non-fumeurs pour tous les âges • Tarifs préférentiels au-delà de 500 000 € assurés • Réductions : pour les non fumeurs : jusqu'à -50 % et pour les co-emprunteurs : -10 % • Exonération des cotisations ITT/IPT/IPP en cas d'arrêt de travail indemnisé
Services	• Edition immédiate de la délégation d'assurance • Espace personnel sécurisé en ligne pour plus de confidentialité, et pour une plus grande réactivité dans l'analyse médicale • Plateforme collaborative Agir Ensemble : accès gratuit aux actions de prévention santé (www.alptis.org/agir-ensemble) • 25% de réduction sur les formations aux médecines naturelles (conditions sur www.nature-en-tete.fr)

Conditions

Âge limite d'adhésion	• 85 ans (jour du 85^{ème} anniversaire) en Décès • 75 ans (jour du 75^{ème} anniversaire) pour le volet dépendance des options Privilège / Privilège Plus • 65 ans (jour du 65^{ème} anniversaire) en ITT/IPT/IPP/PTIA, option Invalidité Profession Médicale, options Privilège et Privilège Plus • 60 ans (jour du 60^{ème} anniversaire) pour la Protection Chômage
Âge limite de prestation	• 90 ans en Décès et volet dépendance des options Privilège / Privilège Plus • 67 ans en ITT/IPT/IPP/PTIA, option Invalidité Profession Médicale, options Privilège et Privilège Plus (volet psy/dos)
Formalités médicales	• Questionnaire simplifié jusqu'à 51 ans et 400 000 €
Crédits éligibles	• Capitaux assurés : pour tous les prêts le montant assuré doit être compris entre 15 000 € et 10 000 000 € • Les prêts à la consommation doivent être d'un montant supérieur ou égal à 25 000 € • Les autres prêts doivent être d'un montant supérieur ou égal à 21 500 €

Structure Tarif

- Tarification en âge atteint sur capital restant dû

POUR
VOUS

- **Services** : Process spécial reprise Hamon/Bourquin : **Alptis s'occupe des formalités de résiliation** de l'ancien contrat à la place de l'assuré et met à votre disposition un Kit de résiliation pour vous accompagner dans votre rôle de conseil
Accompagnement pour les dossiers dont le capital assuré est supérieur à 500 000 € grâce à notre Service Select
Dispositif d'étude avant vente
Signature de l'adhésion en instantané grâce à la signature électronique
Programme de formation avec Exploris : **Bien vendre un contrat d'assurance de prêt** (2 jours)
- **Commissionnement** : 3 taux de commission escomptée ou linéaire
Jusqu'à 50 % de commission la 1^{ère} année si l'assuré souscrit avec la signature électronique
- **Garanties associées** : Produits d'épargne et de Prévoyance

PARÉO EMPRUNTEURS V6



LES GARANTIES : 4 COMBINAISONS POSSIBLES

<< 4 COMBINAISONS	1 SOCLE OBLIGATOIRE	3 GARANTIES FACULTATIVES			4 OPTIONS POSSIBLES POUR CHAQUE COMBINAISON		
	DÉCÈS	PTIA ⁽¹⁾	INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE	INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE	INVALIDITÉ PERMANENTE PARTIELLE	PRIVILÈGE PRIVILÈGE PLUS	INVALIDITÉ PROFESSION MÉDICALE* PROTECTION CHÔMAGE*
	1	✓	✓			✓	
	2	✓	✓	✓		✓ ou ✓	✓
3	✓	✓	✓	✓		✓ ou ✓	✓
4	✓	✓	✓	✓	✓	✓ ou ✓	✓

⁽¹⁾ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

*non disponible dans les DROM

FORMALITÉS MÉDICALES

Âge Capital assuré (dont encours)	jusqu'à 50 ans	de 51 ans à 64 ans	de 65 ans à 85 ans
Jusqu'à 250 000 €	Questionnaire Simplifié	Questionnaire de Santé	Questionnaire de Santé + BIO
De 250 001 € à 400 000 €		Questionnaire de Santé + Rapport Médical + BIO + TCU + PSA	Questionnaire de Santé + Rapport Médical + BIO + RMCV + TCU + PSA
De 400 001 € à 1 000 000 €	Questionnaire de Santé + BIO + Rapport Médical + TCU		
De 1 000 001 € à 1 700 000 €	Questionnaire de Santé + Rapport Médical + BIO + RMCV + TCU + PSA		
De 1 700 001 € à 2 200 000 €	Questionnaire de Santé + Rapport Médical + BIO + RMCV + TCU + PSA + QFC		
De 2 200 001 € à 10 000 000 €	Questionnaire de Santé + Rapport Médical + BIO + RMCV + TCU + PSA + QFC + QFS + Echo		

BIO : NFS, VS, plaquettes, acide urique, glycémie, créatinine, transaminases SGOT et SGPT, Gamma GT, cholestérol total et HDL, triglycérides, sérologie des anticorps HIV 1 et 2, sérologie des anticorps HCV, dosage de l'antigène HBs

Le prélèvement devra être pratiqué à jeun.

Le laboratoire voudra bien signaler s'il s'est assuré de l'identité du proposant.

RMCV : rapport médical cardiovasculaire réalisé par un cardiologue, accompagné d'un tracé ECG réalisé et interprété

ECHO : résultat d'une échographie cardiaque interprétée par le cardiologue

TCU : test de cotinine urinaire pour les personnes se déclarant non-fumeurs

PSA : Antigène Prostatique Spécifique **pour les hommes dès 55 ans**

QFC : Questionnaire Financier Complémentaire

QFS : Questionnaire Financier Spécifique et Annexe A-Emprunt